

Fonds de dotation SERGIC

Rapport d'activité – Exercice 2025

Date de l'Assemblée Générale : 26 juin 2026

Siège social : 6 rue Konrad Adenauer 59290 WASQUEHAL

N° SIREN: 894 287 325

1. Objet du Fonds de dotation

Le Fonds de dotation SERGIC a pour objet de soutenir ou de conduire toute action d'intérêt général à caractère social, éducatif, culturel ou environnemental. Il s'inscrit dans le cadre juridique défini par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008.

2. Gouvernance

Le Conseil d'administration était composé en 2025 de 7 membres :

- **Eric Derely** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Hervé Venet** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Pauline Segard** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Thomas Desbonnez** (représentant des collaborateurs Sergic)
- **Guillaume Ibled** (conseil extérieur)
- **Patrick Bougamont** (conseil extérieur)
- **Annabelle Huriez** (représentant des collaborateurs Sergic),

3. Bilan des activités menées en 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions du Fonds de dotation SERGIC en faveur du bien-vivre ensemble, autour de ses trois axes d'intervention. Aucun appel à projets interne n'a été organisé au cours de l'exercice, mais plusieurs associations d'intérêt général ont bénéficié d'un soutien financier.

Les actions menées se répartissent selon les trois axes stratégiques suivants :

Axe 1 – Lutte contre l'illectronisme :

Organisation de quatre ateliers numériques à la résidence Les Nouvelles Sylphides à Armentières, animés par des collaborateurs bénévoles du groupe SERGIC.

Attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association Les Girondins de Bordeaux afin de financer des formations au numérique destinées aux habitants des quartiers prioritaires.

Axe 2 – Innovation sociale :

- 5 000 € à l'association Laisse ton Empreinte pour l'acquisition de supports pédagogiques destinés à l'accompagnement de jeunes en difficulté.
- 3 000 € à Force T Villeneuvoise pour participer à la dotation d'une marche connectée favorisant le lien social.
- 2 000 € à Wilson Tour Event pour l'organisation d'un tournoi sportif gratuit ouvert aux habitants d'un quartier.
- 2 000 € à Les Amis de Superquiquin pour le financement d'équipements destinés à des ateliers autour du bien manger.

Axe 3 – Art et culture dans les espaces collectifs :

- 5 000 € à l'association AFEV pour la réalisation d'une fresque collaborative au sein de la résidence KAPS de Roubaix.
- 3 000 € à l'association TDG pour la réalisation d'un char artistique.
- 2 000 € à l'association Les Pieds Nus pour un projet de sensibilisation à la danse contemporaine dans un quartier prioritaire.

Les administrateurs ont salué la diversité des projets soutenus et ont confirmé leur volonté de poursuivre ces actions en 2026.

4. Ressources humaines

Le Fonds de dotation ne compte aucun salarié.

Les actions ont été rendues possibles grâce à l'engagement bénévole de collaborateurs du groupe SERGIC. Le bénévolat a été valorisé à 4 104,88 € au titre de l'exercice 2025, correspondant à 37 journées de bénévolat, contre 40 journées en 2024.

5. Ressources financières

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds de dotation n'a perçu aucun don manuel, aucune subvention publique, ni aucun legs ou mécénat.

Les actions ont été financées grâce aux ressources disponibles issues des exercices antérieurs.

Au 31 décembre 2025 :

- les disponibilités s'élèvent à 37 530 € ;
- le résultat de l'exercice est nul ;
- 30 000 € ont été consacrés au financement des actions d'intérêt général ;
- les frais de fonctionnement et charges diverses s'élèvent à 4 738 €.

6. Commissaire aux comptes

Le cabinet Grant Thornton, Commissaire aux comptes titulaire, a certifié sans réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Son mandat se poursuit conformément aux décisions antérieures.

7. Engagements et conventions

Aucun engagement hors bilan ni aucune convention particulière n'ont été conclus au cours de l'exercice 2025.

8. Perspectives pour l'année 2026

Les administrateurs ont validé la poursuite des trois axes d'intervention du Fonds.

Compte tenu du succès des appels à projets internes organisés en 2024 et 2025, ils ont décidé de renouveler cette démarche à l'automne 2026 auprès des collaborateurs du groupe SERGIC. Ils ont également souhaité diversifier les actions soutenues, notamment en renforçant les partenariats avec des associations œuvrant contre l'illectronisme, tout en poursuivant leur engagement en faveur de l'innovation sociale ainsi que de l'art et de la culture comme vecteurs de cohésion sociale.